

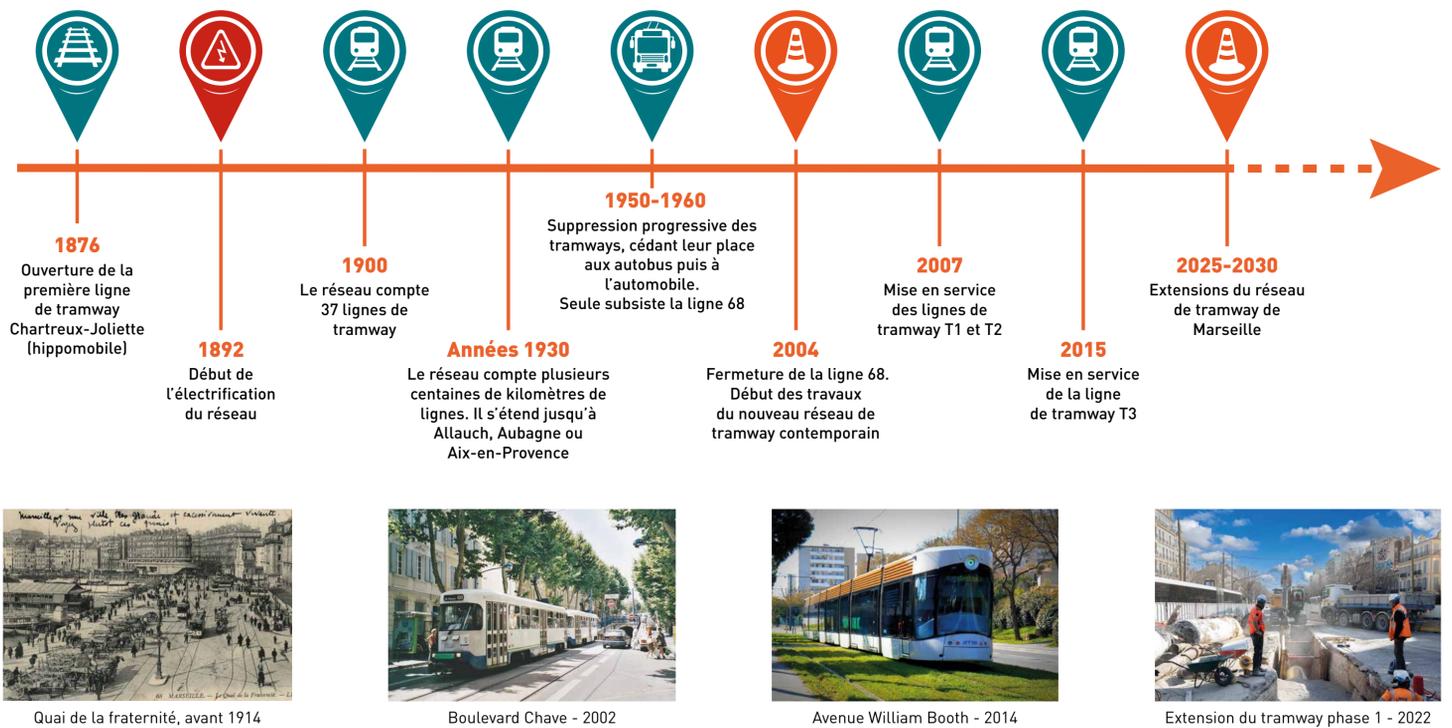
# LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

## EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

### EXTENSIONS DU RÉSEAU DE TRAMWAY



## ÉVOLUTION D'UN RÉSEAU DE TRAMWAY



LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

# LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

## EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

### PROLONGEMENT DE LA LIGNE T3

#### EXTENSION NORD

**+6,3 à 7,1 km**  
DE NOUVEAU  
TRACÉ

**30 000**  
MONTÉES PAR  
JOUR EN 2030  
SUR LES  
NOUVELLES  
STATIONS

**22 à 25 min**  
TEMPS DE TRAJET  
LA CASTELLANE  
CAPITAINE GÈZE

#### EN DEUX PHASES

/ PHASE 1 reliant Capitaine Gèze à La Gaye, en cours de travaux

/ PHASE 2 :

- Côté Nord jusqu'à La Castellane
- Côté Sud jusqu'à La Rouvière

**DÉSENCLAVER**  
LES QUARTIERS NORD

**DESSERVIR**  
LES QUARTIERS DENSES

**RENFORCER L'ACCÈS**  
AUX PÔLES D'EMPLOIS  
ET COMMERCIAUX

**VALORISER**  
L'ESPACE PUBLIC

**RÉÉQUILIBRER**  
LE PARTAGE DE LA VOIRIE

**ACCOMPAGNER**  
LA TRANSFORMATION URBAINE

**DÉVELOPPER**  
L'INTERMODALITÉ

**AMÉLIORER**  
LA QUALITÉ DE L'AIR

**ENCOURAGER**  
LE DÉVELOPPEMENT DES MODES ACTIFS

#### EXTENSION SUD

**+1,5 km**  
DE NOUVEAU  
TRACÉ

**6 000**  
MONTÉES PAR  
JOUR EN 2030  
SUR LES  
NOUVELLES  
STATIONS

**20 min**  
TEMPS DE TRAJET  
LA ROUVIÈRE  
CASTELLANE

## CALENDRIER DE RÉALISATION

2022



CONCERTATION  
PRÉALABLE

2023



CONCOURS  
DE MAÎTRISE D'OEUVRE

2024-2025



ÉTUDES  
ENQUÊTE PUBLIQUE

2026



CONCESSIONNAIRES  
TRAVAUX PRÉALABLES

2026-2029



TRAVAUX

À PARTIR DE  
2029



ESSAIS PUIS  
MISE EN SERVICE

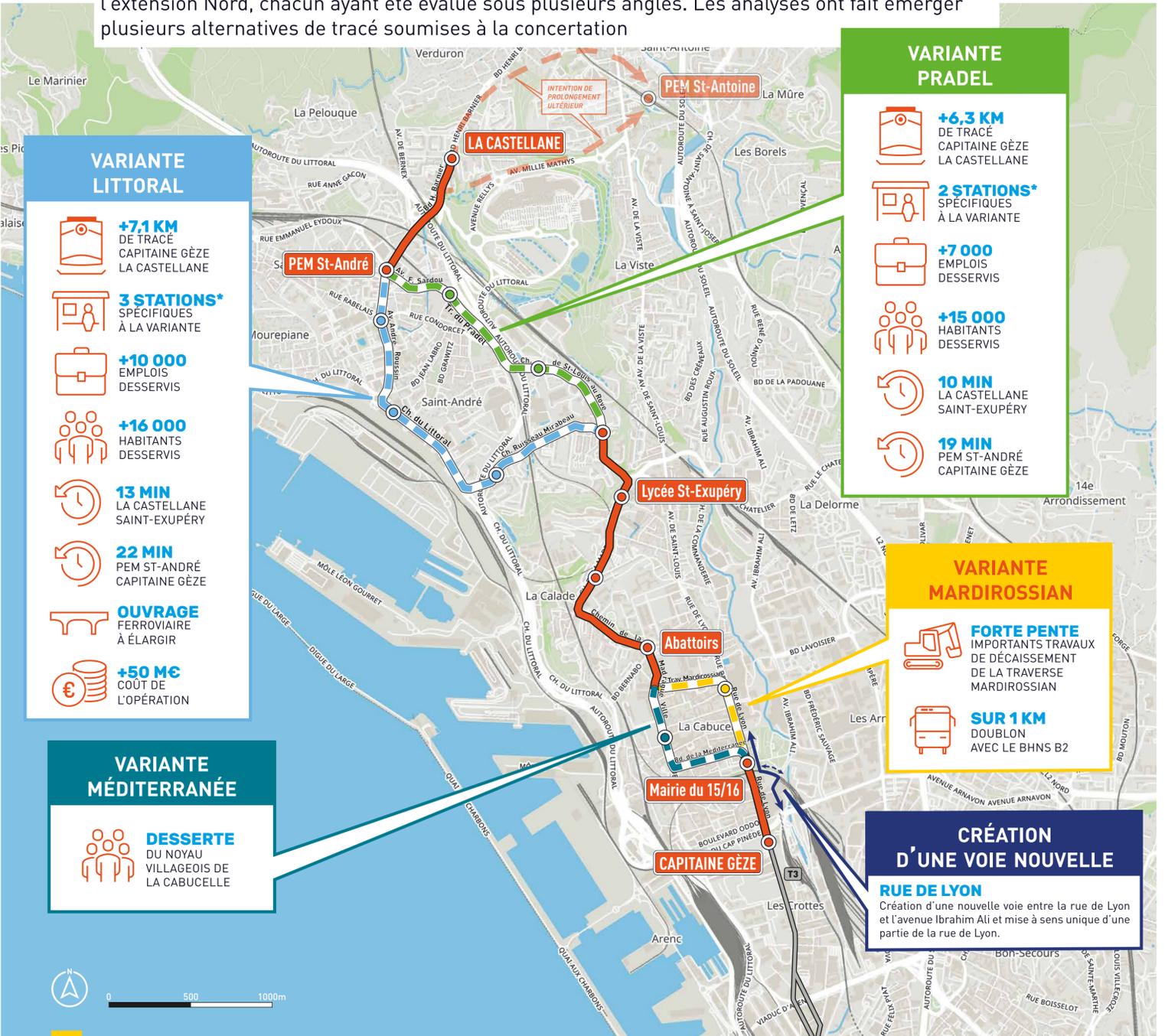
LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

# LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

## EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

### AU NORD : DE CAPITAINÉ GÈZE À LA CASTELLANE VARIANTES DE TRACÉ

Les études de faisabilité ont permis un recensement de l'ensemble des itinéraires possibles pour l'extension Nord, chacun ayant été évalué sous plusieurs angles. Les analyses ont fait émerger plusieurs alternatives de tracé soumises à la concertation



### UN SECTEUR À FORT POTENTIEL

Au Nord, le nouveau tramway s'inscrit dans un tissu urbain hétérogène (grands ensembles, noyaux villageois, grands équipements, sites industriels et zones d'activités), marqué par des nombreuses ruptures topographiques et artificielles (autoroutes, voies ferrées). Le tramway viendra connecter les différents quartiers de Marseille et les relier au reste de la Métropole

- / De Capitaine Gèze à La Castellane, **un mode de transport collectif performant** pour améliorer la desserte de nombreux quartiers prioritaires (Quartier Politique de la Ville) et l'accès au reste du territoire
- / Un **site à vocation économique majeur** (zone portuaire, zone d'activités Arnavant et Saumaty Séon, zone d'activités ActiSud, zone d'activités de Saint-André)
- / Des **équipements au rayonnement important** : lycée st Exupéry, école de la 2<sup>ème</sup> chance, collège Rosa Parks, mairie du 15/16, lycée professionnel de la Calade
- / Un **territoire de projets** : dynamiques de renouvellement urbain (Castellane-Bricarde, Consolat-Mirabeau, Campagne-Levêque, Cabucelle...), friches industrielles en mutation (Les Abattoirs, Cofrapex), projets économiques sur le secteur Cabucelle et Arnavant
- / Un **cadre paysager remarquable**, au pied des massifs de l'Estaque et de l'Etoile, offrant des vues dégagées sur les coteaux ainsi que sur le littoral



LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :



# LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

## EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

### AU NORD : DE CAPITAINE GÈZE À LA CASTELLANE LES STATIONS



**+10 à 11**  
NOUVELLES  
STATIONS

La localisation des stations est définie selon les critères suivants :



**600 m**  
ENTRE  
STATIONS

- / Desserte des lieux générateurs de trafic et des pôles d'échanges de transport
- / Contraintes d'insertion
- / Performance de la ligne de tramway



L'insertion d'une station sur la place des Abattoirs permettra une mise en valeur du patrimoine architectural et la desserte des équipements publics du secteur



La station Saint-Exupéry, offrant une vue dégagée sur les coteaux, le port et la chaîne de l'Estaque en arrière-plan

### SITES DESSERVIS

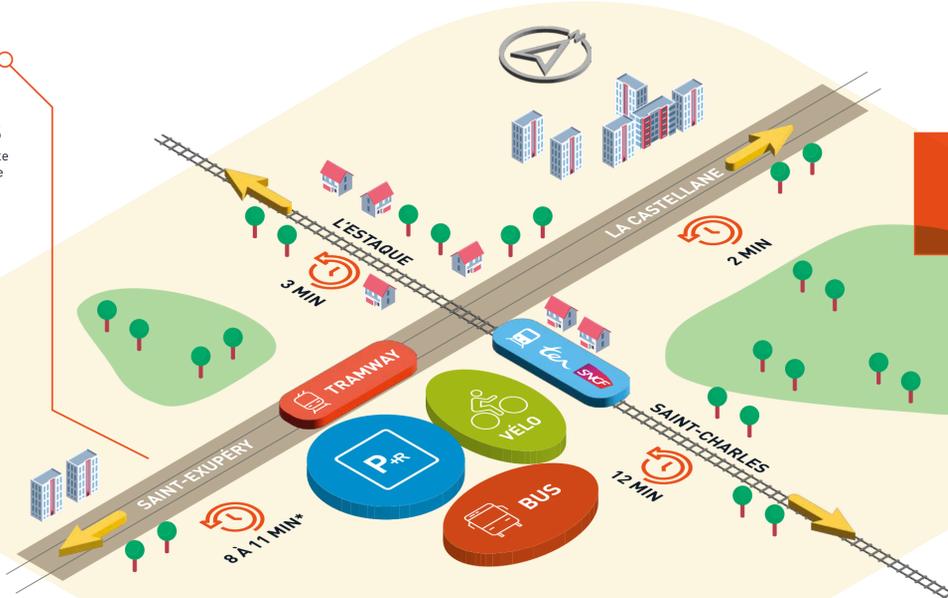
- / La **Mairie du 15/16** et le parc Billoux
- / Les noyaux Villageois de la **Cabucelle** (variante Méditerranée) et de Saint-André
- / Les **Abattoirs** (école de la deuxième chance), à proximité de la ZAC Saint-Louis
- / Les **quartiers prioritaires** de la Calade et Campagne Levêque, avec le **lycée Saint-Exupéry**, ainsi que Consolat Mirabeau et La Castellane
- / Le futur **Pôle d'Échanges Multimodal de Saint-André**, en connexion avec la future Halte ferroviaire
- / Les secteurs d'activité du **Grand Port Maritime de Marseille** (variante Littoral) et de la **Zone d'Activités Saumaty-Séon**



## PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE SAINT-ANDRÉ

Dans l'objectif de créer un réseau multimodal et interconnecté, un nouveau pôle d'échanges à Saint-André offrira à terme une intermodalité permettant les liaisons tram-bus (RTM), tram-train (TER-SNCF), tram-voitures (Parking relais P+R), tram-vélos (vélos en libre service). L'aménagement est porté par la **Métropole Aix-Marseille-Provence** et la **SNCF** (dans le cadre du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur LNPCA).

**TEMPS DE PARCOURS**  
(\* Selon la variante de tracé retenue)



Pôle d'Échanges  
Multimodal  
de Saint-André

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

# LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

## EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

### » AU SUD : DE LA GAYE À LA ROUVIÈRE UN QUARTIER À FORTS ENJEUX

- / La Rouvière, un **quartier dense** de Marseille qui concentre une forte densité de population et des pôles d'emplois importants (dont le siège de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie CPAM)
- / Un **quartier clé non desservi** qui ne dispose pas aujourd'hui de transport en commun structurant
- / Un **paysage végétal de qualité** à conserver et à valoriser, avec une intégration discrète de l'infrastructure tramway
- / Une insertion du tramway qui tient compte de la **topographie prédominante** du secteur, caractérisée par des rues escarpées et des pentes soutenues

**+3**  
NOUVELLES  
STATIONS

**500 m**  
ENTRE  
STATIONS

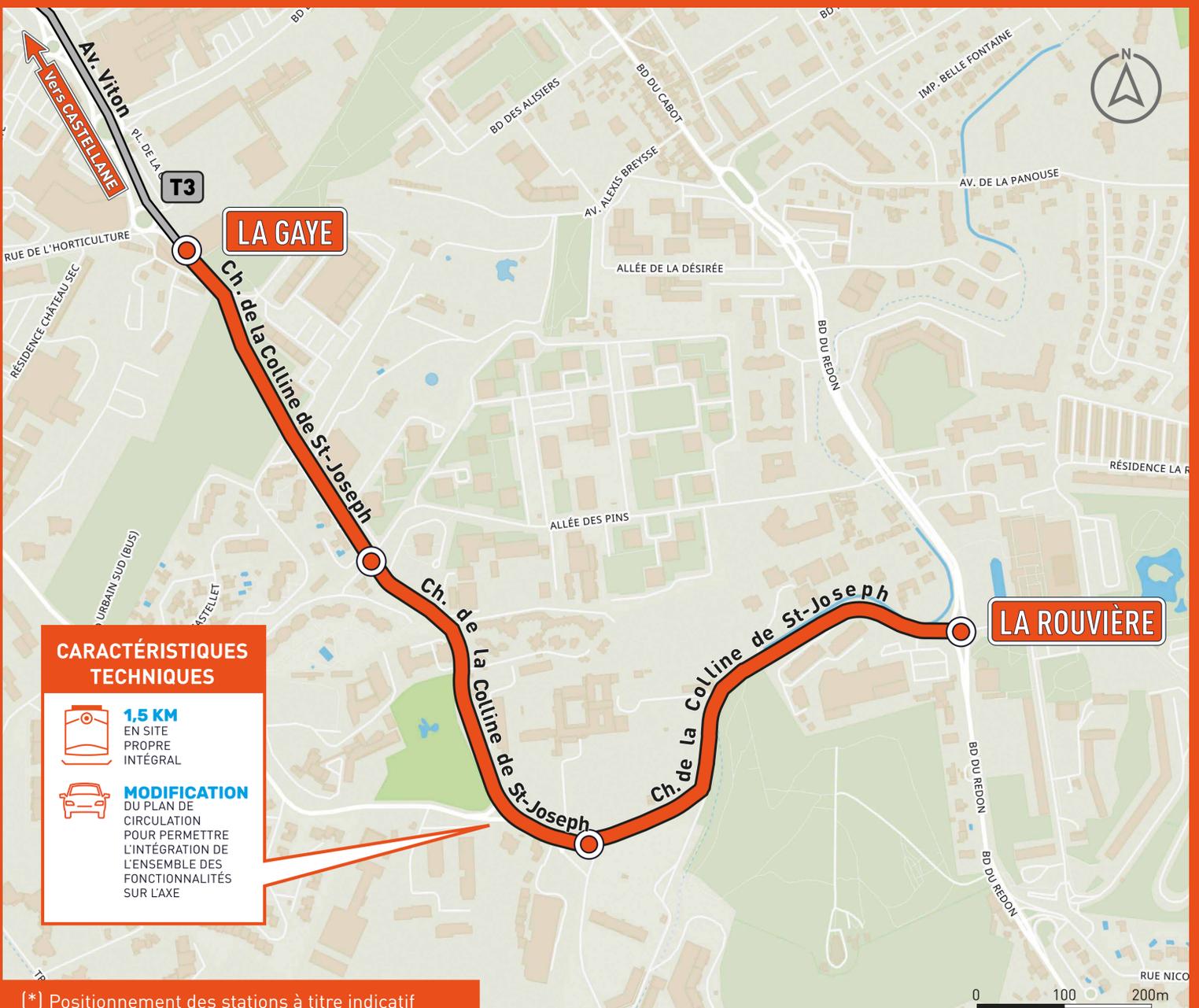
**16 000**  
HABITANTS  
DESSERVIS

**5 000**  
EMPLOIS  
DESSERVIS

### LES STATIONS\*

D'une longueur de **1,5 km**, le tracé démarre de la future station de La Gaye, emprunte le chemin de la colline Saint-Joseph puis rejoint le nouveau terminus sur le boulevard du Redon.

- / Une station desservant principalement la résidence de l'**Allée des Pins** (environ 3000 habitants)
- / Desservant la résidence **Valmante** (environ 2000 habitants) et les emplois du siège de la CPAM par le chemin Joseph Aiguier
- / Une station terminus irrigant la résidence de **La Rouvière** (près de 5000 habitants), ainsi que les nombreuses résidences et points commerciaux situés sur le boulevard du Redon



(\* ) Positionnement des stations à titre indicatif

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :

# LA MÉTROPOLE AGIT MARSEILLE CHANGE

## EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 - PHASE 2

# CONCERTATION PUBLIQUE

**DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022 AU 16 JANVIER 2023**

**INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS**

### DÉPOSER UN AVIS



📄 **Concertation en ligne :**  
[www.registre-numerique.fr/tramway-T3-phase2](http://www.registre-numerique.fr/tramway-T3-phase2)

📄 **Registres papier dans 3 lieux  
dédiés à la concertation**

### LIEUX D'EXPOSITION

**Métropole Aix-Marseille-Provence**  
du lun. au ven. 9h00-12h00 / 13h30-16h30  
Hémicycle du Pharo  
58, boulevard Charles Livon  
13007 Marseille

**Mairie des 15<sup>e</sup>/16<sup>e</sup> arrondissements**  
du lun. au ven. 8h30-12h00 / 13h30-16h30  
246, rue de Lyon  
13015 Marseille

**Mairie des 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> arrondissements**  
du lun. au ven. 8h30-11h45 / 12h45-16h30  
150, boulevard Paul Claudel  
13009 Marseille

### RÉUNIONS PUBLIQUES

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 à 18h**

à la **Métropole Aix-Marseille-Provence**  
Hémicycle du Pharo  
58, boulevard Charles Livon  
13007 Marseille

**Jeudi 8 décembre 2022 à 18h**

**Salle de conseil  
de la Mairie des 15<sup>e</sup>/16<sup>e</sup> arrondissements**  
Parc François Billoux - 246, rue de Lyon  
13015 Marseille

**Vendredi 6 janvier 2023 à 17h30**

**Au gymnase  
de la l'école de la Rouvière**  
83, boulevard du Redon  
13009 Marseille

## OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

Conformément aux articles L 103-2 du Code de l'Urbanisme, et L121-8 et suivants du Code de l'Environnement, la concertation préalable est un temps d'information et d'échanges avec le public sur l'opportunité et les grands principes d'un projet.

La concertation publique permet à la **Métropole Aix-Marseille-Provence** :

- / de présenter les caractéristiques principales du projet au public,
- / de recueillir l'avis de tous sur les grands principes de l'opération et le choix du tracé,
- / de répondre aux questions sur le projet,
- / d'enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes du public

“

À l'issue de cette phase de concertation, les études détaillées seront menées, le projet vous sera à nouveau présenté dans le cadre de l'enquête publique préalablement aux travaux d'infrastructures

”

## UNE CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE, DEUX GARANTS

La concertation préalable du projet est menée par la **Métropole Aix-Marseille-Provence** sous l'égide de deux garants missionnés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

**Ils s'assurent de la qualité de l'information et de la bonne mise en œuvre de la concertation**

Les garants peuvent être directement contactés par mail :  
**Jean-François COUMEL**  
[jean-francois.coumel@garant-cndp.fr](mailto:jean-francois.coumel@garant-cndp.fr)  
**Mathias BOURRISSOUX**  
[mathias.bourrissoux@garant-cndp.fr](mailto:mathias.bourrissoux@garant-cndp.fr)

À l'issue de la concertation, un bilan des échanges et des observations formulées au cours de la concertation sera établi et publié par les garants.

Les garants de la concertation se tiendront à la disposition du public :

**En mairie des 15<sup>e</sup>/16<sup>e</sup> arrondissements :**

- / Le 15 décembre 2022 de 13h30 à 16h30
- / Le 5 janvier 2023 de 8h30 à 12h

**En mairie des 9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> arrondissements :**

- / Le 12 janvier 2023 de 8h30 à 11h45

LES PARTENAIRES DE L'OPÉRATION :